

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOS BATIMENT INTERNATIONAL » en abrégé «
SOS BATI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE SIPIM 4 Non loin de l'EPP Planète, Lot A9, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOS BATIMENT INTERNATIONAL »

en abrégé « SOS BATI »

Objet : Construction bâtiment, Travaux publics, Formation, Immobilier, Diverses activités génératrices de revenus.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE SIPIM 4 Non loin de l'EPP Planète, Lot A9, Ilot
01

Dirigeant(s) M SYLLA IBRAHIMA (GÉRANT), M
OUEDRAOGO MOHAMED (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04180 du 17/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52476/GTCA/RC/2023 du 17/07/2023

